



## Les objectifs de la réforme

Le collège de 2016 devra mieux enseigner les savoirs fondamentaux, former à d'autres compétences et avoir un fonctionnement quotidien assoupli pour s'adapter à la diversité des besoins des élèves.

La réforme du collège concerne simultanément les programmes, les pratiques d'enseignement et l'organisation pédagogique.

### *De nouvelles pratiques pour mieux apprendre...*

#### ➤ L'accompagnement personnalisé (AP)

Il soutient la capacité des élèves à apprendre et à progresser, notamment dans leur travail personnel.

Il peut prendre la forme d'un approfondissement ou d'un renforcement des connaissances, d'un travail sur les méthodes...

##### 3h en 6<sup>ème</sup>

- 1 h en français
- 1 h en math
- 1 h en anglais

##### 1h en 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>

- 1 h en math 5<sup>ème</sup>
- 1 h en anglais 4<sup>ème</sup>
- 1 h en histoire-géo 3<sup>ème</sup>

#### ➤ Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

A partir de la 5<sup>ème</sup>, les élèves construisent et approfondissent leurs connaissances et compétences par une démarche de projet qui aboutit à une réalisation concrète individuelle ou collective.

Six thèmes sont abordés en trois ans.

##### 5<sup>ème</sup>

- Information, communication, citoyenneté
- Corps, santé, bien-être et sécurité

##### 4<sup>ème</sup>

- Sciences, technologie et société
- Langues et cultures étrangères

##### 3<sup>ème</sup>

- Monde éco et professionnel
- Transition écologique et DD

### *De nouveaux programmes pour de nouveaux cycles...*

Les nouveaux programmes du collège ont été conçus par cycle. Chaque cycle, d'une durée de trois ans, permet à chaque élève de progresser à son rythme et de parvenir ainsi à la maîtrise des fondamentaux.



### *Des parcours éducatifs ...*

Chaque enfant suit, en lien avec toutes les disciplines, quatre parcours éducatifs pour développer l'esprit critique, la créativité et le sens de l'autonomie :

- **Le Parcours citoyen** : favorise la formation du futur citoyen (élection des délégués, prévention contre les phénomènes violents, vie en société...)
- **Le Parcours avenir** : permet à l'élève de s'informer pour bien préparer son orientation, de réfléchir à son projet personnel et de découvrir le monde économique et professionnel.
- **Le Parcours d'éducation artistique et culturelle** : permet d'acquérir une culture artistique à travers des études d'œuvres, des visites de musées ou sites...
- **Le Parcours santé** pour faire prendre en charge sa propre santé de façon responsable et autonome (réflexion sur l'alimentation, l'hygiène, les conduites à risques...)